







PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ZONAGE DU PLU PLANCHE N°1 - échelle : 1/10 000



Approuvé par le Conseil Municipal le 15 mai 2014	15 mai 2014
Approuvé par le Conseil d'Arrondissement le 15 mai 2014	15 mai 2014
Approuvé par le Conseil Général le 15 mai 2014	15 mai 2014
Approuvé par le Conseil Régional le 15 mai 2014	15 mai 2014

1/10 000

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification urbaine qui définit les règles d'occupation du sol et d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et approuvé par le conseil d'arrondissement, le conseil général et le conseil régional. Le PLU est un document de planification urbaine qui définit les règles d'occupation du sol et d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et approuvé par le conseil d'arrondissement, le conseil général et le conseil régional.

- Légende**
- Zones du PLU
 - Emplacement réservé
 - Emplacement réservé pour mixité sociale
 - Périmètre de mixité sociale
 - Périmètre majoration hauteur pour LLS
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Secteur en attente d'un projet d'aménagement global (PPAG)
 - Espace inondable
 - Figure inondable
 - Servitude de paysage
 - Zone de danger affectée aux canalisations de gaz
 - Élément de patrimoine
 - Élément de patrimoine
 - Linéaire de préservation de la diversité commerciale
 - Bâtiment pouvant changer de destination



PLAN LOCAL D'URBANISME

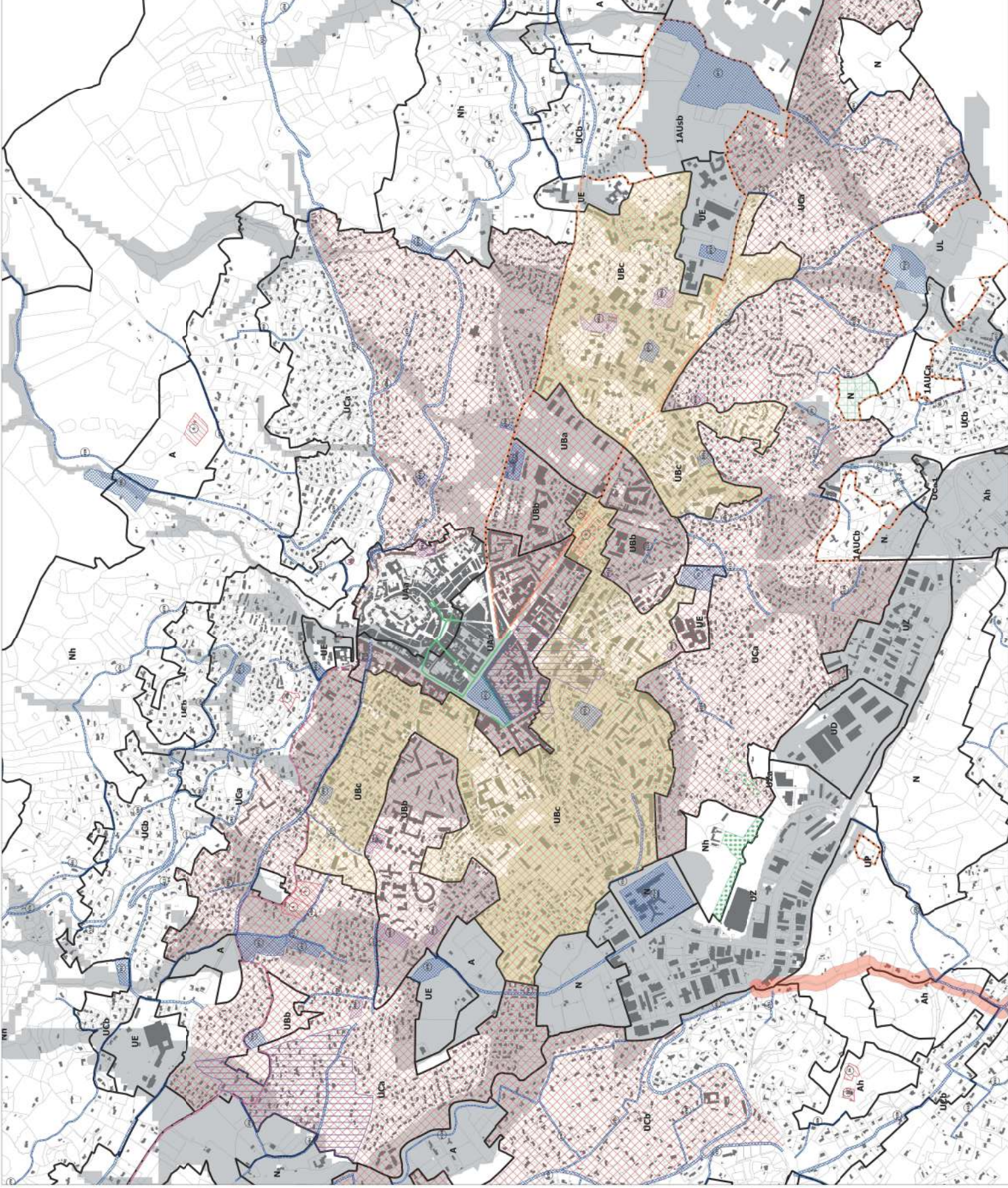
5-ZONAGE DU PLU
PLANCHE N°2



Approuvé par l'Assemblée des Comités Municipaux	16 mai 2013
Mis à jour par comité technique	31 mai 2016
Approuvée de la résolution n° 1 sur l'atténuation des Comités Municipaux	12 juillet 2016
Approuvée de la résolution n° 1 sur l'atténuation des Comités Municipaux	6 février 2018

© 2004 Blackwell Publishing Ltd, *Journal of Internal Medicine* 255: 101–108

DOI: 10.1002/for



Léonide

Zones de DII

 Emplacement réservé

Emplacement réservé pour mixité sociale

XX Périmètre de mixité sociale

☐ Périmètre majoration hauteur pour ULS

Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

□□ Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)

Espaces boisés classés

Servitude de passage

Zone de danger afférente aux canalisations de gaz

Elément de patrimoine

— Elément de patrimoine

— Linéaire de préservation de la diversité commerciale

- Bâtiment pouvant changer de destination